

FRAIS DE DÉPLACEMENT

En dollars

Exercice financier : **2016-2017**
Trimestre : **Juillet à septembre**

Personnes concernées	Total des frais de déplacement
<u>Personnel du Directeur des poursuites criminelles et pénales</u>	
Total	305 454 \$

Informations complémentaires

- Aucun personnel de cabinet au Directeur des poursuites criminelles et pénales
- Un montant de 45 849 \$ a été remboursé par d'autres ministères, organismes ou entités pour les frais de déplacement en lien avec l'École des poursuivants.